

## BTS BANQUE – CONSEILLER DE CLIENTÈLE

Rentrée 2021



Formation en apprentissage  
Contrat de professionnalisation

Recrutement et relations entreprises

Sophie SUAU

☎ : 01 81 70 92 60

✉ : [contact@enfp.fr](mailto:contact@enfp.fr)

[www.enfp.fr](http://www.enfp.fr)

## LE DOMAINE DE LA BANQUE

Le secteur bancaire est un monde de services modernes, variés et extrêmement importants pour le fonctionnement des économies nationales et internationales.

C'est un secteur riche d'opportunités et de débouchés où la technicité, le relationnel avec la clientèle, et la responsabilité sont des maîtres-mots.

Le métier de base reste le Chargé de clientèle. Mais l'évolution du secteur en modifie les contours : développement des banques en ligne, essor de la bourse, certification AMF, banque privée et gestion de patrimoine en sont des exemples frappants.

Beaucoup d'autres métiers se présentent à ceux qui sauront préparer leurs compétences : Responsable de portefeuille, Conseiller financier, Gestionnaire crédits, Conseiller marché des professionnels, Directeur d'agence, Gestionnaire de patrimoine.

Prudence et nécessité de s'adapter obligent : le secteur de la banque privilégie désormais des collaborateurs qualifiés et spécialisés.

Le BTS banque reste primordial pour acquérir la professionnalité et trouver un poste rapidement, mais il mérite d'être complété.

Les formations certification AMF, banque en ligne et le Bachelor Gestion de patrimoine (bac + 3), sont proposés pour parfaire la connaissance du monde de la Banque et mieux satisfaire l'offre d'emploi actuelle.

# LE BTS BANQUE « CONSEILLER DE CLIENTÈLE »

## PRÉSENTATION

Le BTS Banque forme des collaborateurs pour les établissements bancaires, financiers ou de conseils. Ce sont des commerciaux et des collaborateurs rompus aux techniques bancaires possédant un bagage technique, économique, juridique et fiscal. Ils maîtrisent en particulier les outils et technologies de l'information et de la communication afin de répondre aux demandes et besoins des prospects.

Le BTS Banque « marché des particuliers » est un **diplôme de niveau III** (Bac + 2) équivalent à 120 crédits ECTS. Ce cursus peut être prolongé par un Bachelor, une Licence pro ou un MBA.

### Activités en entreprise :

- Ouverture et gestion des comptes
- Distribution des produits et services attachés
- Distribution des produits d'épargne bancaire ou non bancaire, financière et de gestion collective
- Promotion des crédits à la consommation et immobiliers et montage des dossiers
- Promotion des produits d'assurance
- Suivi et gestion des risques clients
- Assistance au financement, restructuration de crédit et courtage

### Métiers & débouchés :

- Chargé de clientèle
- Conseiller en produits financiers
- Chargé d'affaires
- Spécialiste des produits et placements bancaires
- Collaborateur attaché auprès de banques ou de cabinets indépendants

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau IV
- Assister à une réunion d'information et de conseils d'orientation ou de préparation
- Tests, examen de dossier, entretien

## STATUT

### Alternance en apprentissage ou contrat de professionnalisation

Statut : salarié en entreprise + formation FIRST AVENIR

- Prise en charge de la scolarité par les OPCO (\*)
- Jusqu'à 20 mois en entreprise
- Rémunération selon l'âge ou le diplôme
- 80 % de transformation en CDI

### En formation initiale

Statut étudiant

- Possibilité de basculer en alternance en cours de formation
- 14 semaines de stages en entreprise
- Adaptabilité des stages et jobs étudiants grâce au Blended Learning

### Salariés, demandeurs d'emploi :

La formation est également accessible aux salariés en poste et aux demandeurs d'emploi dans les cadres suivants :

- Pro-A (ex-période de professionnalisation)
- CPF de transition professionnelle (ex-CIF)
- CPF (Compte Personnel de Formation)

(\*) La formation est financée à 100 % par un OPCO (organisme paritaire de collecte des fonds de formation) auquel l'entreprise cotise. Aucun reste à charge ni pour l'étudiant, ni pour l'employeur

## LE BLENDED LEARNING

FIRST AVENIR a mis en place une méthode d'enseignement alternative, le **Blended Learning**, qui allie des cours présentiels réguliers en centre de formation et une solution globale de formation en ligne. Cette méthode garantit à l'étudiant une formation complète s'adaptant à son rythme et un suivi personnalisé de sa progression pédagogique.

La plateforme propriétaire de formation en ligne offre un ensemble complet et évolutif de supports de cours visuels, auto-évaluations, etc.

Ces supports sont mis à disposition des apprenants et sont accessibles 24h/24 et 7j/7 de tout terminal numérique relié à Internet. Ils leur permettent de préparer et compléter les séances hebdomadaires de face-à-face pédagogique à l'Ecole, facilitent les révisions et offrent une grande souplesse d'apprentissage tout en favorisant l'alternance.

Les étudiants sont suivis tout au long de leur formation par une équipe pédagogique disponible et joignable par mail et téléphone. Grâce aux échanges permanents avec les étudiants, l'équipe pédagogique enrichit en permanence le contenu des supports pédagogiques mis en ligne. Les étudiants peuvent également solliciter la création et la mise en ligne de nouveaux documents.

### Une **double formation** pour l'étudiant

1. **Complète** grâce aux nombreux supports pédagogiques mis à disposition.
2. **Flexible** s'adaptant au rythme de chacun avec l'utilisation des dernières technologies.
3. **Performante** grâce à un suivi individualisé permettant des taux de réussites supérieures.

### Un **étudiant-collaborateur** pour l'entreprise

4. **Disponible** par une plus grande présence en entreprise.
5. **Autonome** en acquérant les fondamentaux théoriques avec plus de souplesse.
6. **Efficace** en devenant rapidement opérationnel sous un tutorat concret.

# TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT

## BTS BANQUE « Conseiller de clientèle »

Session 2021 - 2023

- U1. Culture générale et expression
- U2. Langue vivante étrangère 1 obligatoire
- U3. Gestion de la relation client
- U4. Développement et suivi de l'activité commerciale
- U5. Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire
- U6. Économie monétaire et bancaire
- F1. Langue vivante étrangère 2 facultative
- F2. Certification facultative AMF
- Atelier de professionnalisation
- Stage (s) pour les élèves en Initiale, remplacé (s) par la présence en entreprise pour les élèves en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (Alternance)

## BTS BANQUE « CONSEILLER DE CLIENTÈLE » - RÉGLEMENT D'EXAMEN

Intitulés des épreuves	Unités	Coefficient	Forme ponctuelle	Durée
<b>Epreuves obligatoires</b>				
<b>E.1 : Culture générale et expression</b>	<b>U.1</b>	<b>3</b>	<b>Ecrite</b>	<b>4h</b>
<b>E.2 : Langue vivante étrangère 1</b>	<b>U.2</b>	<b>2</b>	<b>Ecrite Orale</b>	<b>2h 0h20</b>
<b>E. 3 : Gestion de la relation-client</b>	<b>U.3</b>	<b>5</b>	<b>Orale</b>	<b>0h45</b>
<b>E.4 : Développement et suivi de l'activité commerciale</b>	<b>U.4.1 U.4.2</b>	<b>4 2</b>	<b>Ecrite : Etude de cas Orale : Analyse de situation commerciale</b>	<b>4h 0h30</b>
<b>E.5 : Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire</b>	<b>U.5</b>	<b>4</b>	<b>Ecrite</b>	<b>4h</b>
<b>Epreuve facultative</b>				
<b>EF. 1 Langue vivante étrangère 2</b>	<b>UF. 1</b>	<b>1</b>	<b>Orale</b>	<b>2h 0h20</b>
<b>EF. 2 Certification professionnelle AMF</b>	<b>UF. 2</b>	<b>1</b>	<b>Ecrite</b>	<b>0h20</b>

# Tableau comparatif des contrats d'APPRENTISSAGE et de PROFESSIONNALISATION

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation																																						
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jeunes de 16 à 29 ans.</b></li> <li>• <b>Sans limite d'âge :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailleurs handicapés ;</li> <li>- Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention du diplôme ou du titre objet du contrat ;</li> <li>- Sportifs de haut niveau figurant sur la liste ministérielle ;</li> <li>- Lorsque, suite à un échec à l'obtention du diplôme, l'apprentissage est prolongé pour une durée d'un an maximum par conclusion d'un nouveau contrat avec un autre employeur.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jeunes de 16 à 25 ans.</b></li> <li>• <b>Demandeurs d'emploi.</b></li> <li>• <b>Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, AAH).</b></li> <li>• <b>Anciens bénéficiaires de contrats aidés.</b></li> <li>• <b>Travailleurs handicapés remplissant l'une des conditions citées ci-dessus</b></li> </ul>																																						
Nature et durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrat à durée limitée (CDL)</b> de 6 mois minimum (2<sup>ème</sup> année) à 24 mois (1<sup>ère</sup> année) <u>incluant impérativement la période des examens</u></li> <li>• <b>Contrat à durée indéterminée (CDI)</b> débutant par une période d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrat à durée déterminée (CDD)</b> de 6 mois minimum (2<sup>ème</sup> année) à 24 mois (1<sup>ère</sup> année) <u>incluant impérativement la période des examens</u></li> <li>• <b>Contrat à durée indéterminée (CDI)</b> débutant par une action de professionnalisation</li> </ul>																																						
Rémunération de l'alternant	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Âge de l'apprenti</th> <th colspan="3">Année du contrat</th> </tr> <tr> <th>1<sup>ère</sup></th> <th>2<sup>ème</sup></th> <th>3<sup>ème</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 18 ans</td> <td>27% du SMIC</td> <td>39% du SMIC</td> <td>55% du SMIC</td> </tr> <tr> <td>18-20 ans</td> <td>43% du SMIC</td> <td>51% du SMIC</td> <td>67% du SMIC</td> </tr> <tr> <td>21-25 ans</td> <td>53% du SMIC*</td> <td>61% du SMIC*</td> <td>78% du SMIC*</td> </tr> <tr> <td>26 ans ou plus</td> <td colspan="3">100 % du SMIC*</td> </tr> </tbody> </table>	Âge de l'apprenti	Année du contrat			1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Moins de 18 ans	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC	18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC	21-25 ans	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*	26 ans ou plus	100 % du SMIC*			<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Niveau de formation de l'alternant</th> <th colspan="3">Âge du salarié</th> </tr> <tr> <th>&lt; 21 ans</th> <th>21-25 ans</th> <th>26 ans et +</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Baccalauréat général ou titre équivalent de niveau IV</td> <td>55% du SMIC</td> <td>70% du SMIC</td> <td>100% du SMIC</td> </tr> <tr> <td>Baccalauréat professionnel, technologique ou diplôme de l'enseignement supérieur</td> <td>65% du SMIC</td> <td>80% du SMIC</td> <td>ou 85% du SMC**</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de formation de l'alternant	Âge du salarié			< 21 ans	21-25 ans	26 ans et +	Baccalauréat général ou titre équivalent de niveau IV	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC	Baccalauréat professionnel, technologique ou diplôme de l'enseignement supérieur	65% du SMIC	80% du SMIC	ou 85% du SMC**
Âge de l'apprenti	Année du contrat																																							
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>																																					
Moins de 18 ans	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC																																					
18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC																																					
21-25 ans	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*																																					
26 ans ou plus	100 % du SMIC*																																							
Niveau de formation de l'alternant	Âge du salarié																																							
	< 21 ans	21-25 ans	26 ans et +																																					
Baccalauréat général ou titre équivalent de niveau IV	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC																																					
Baccalauréat professionnel, technologique ou diplôme de l'enseignement supérieur	65% du SMIC	80% du SMIC	ou 85% du SMC**																																					
	* ou du salaire minimum conventionnel (SMC) correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.																																							
Coût de la scolarité	<b>Prise en charge à 100% par les OPCO.</b> <b>Aucun reste à charge</b> ni pour l'étudiant, ni pour l'employeur.																																							

Accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac général et technologique, bac pro ou l'équivalent d'une formation de niveau IV ou un diplôme d'accès aux études universitaires, ou après validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

# BTS BANQUE - CALENDRIER ALTERNANCE 2021-2023

formation
  entreprise
  samedi
  dimanche, jour férié

année	2021						2022												2023					
	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin
1	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je
2	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve
3	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	je	me	sa
4	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di
5	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu
6	ma	ve	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma
7	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me
8	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je
9	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve
10	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa
11	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di
12	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di	me	sa	ma	je	di	me	sa	lu	di	me	ve	lu
13	ma	ve	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma
14	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me
15	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je
16	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve
17	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ma	ve	lu	me	sa
18	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di
19	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di	me	sa	lu	je	sa	ma	je	di	di	me	ve	lu
20	ma	ve	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu	me	sa	ma	je	di	me	sa	lu	lu	je	sa	ma
21	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	je	di	me
22	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je
23	ve	lu	je	sa	ma	je	di	me	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve
24	sa	ma	ve	di	me	ve	lu	je	je	di	ma	ve	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa
25	di	me	sa	lu	je	sa	ma	ve	ve	lu	me	sa	lu	je	di	me	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di
26	lu	je	di	ma	ve	di	me	sa	sa	ma	je	di	me	sa	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu
27	ma	ve	lu	me	sa	lu	je	di	di	me	ve	lu	me	sa	ma	je	di	me	sa	ve	lu	lu	je	sa
28	me	sa	ma	je	di	ma	ve	lu	lu	je	sa	ma	je	di	me	ve	lu	me	sa	ma	ma	ve	di	me
29	je	di	me	ve	lu	me	sa																	
30	ve	lu	je	sa	ma	je	di																	
31	sa	ma		di		ve	lu																	
n° année	1ère année												2ème année											

calendrier prévisionnel, non contractuel

## RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE

Nous vous remercions de bien vouloir compléter les renseignements demandés ci-après.

Contrat d'Apprentissage

Contrat de Professionnalisation

ENTREPRISE	
Nom et prénom / Dénomination	
Enseigne / Nom commercial et forme	
N° SIRET de l'établissement	
Nom du représentant	
Adresse du siège social	
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat si différente du siège	
Nombre total de salariés	
Téléphone	
Email	
Caisse de retraite complémentaire ou n° CCN	
Convention collective	
Code IDCC	
Code NAF	
OPCO	
Organisme de prévoyance	
TUTEUR	
Nom et Prénom	
Date de naissance	
Emploi occupé	
Email	
Téléphone portable	

SALARIÉ	
Nom et prénom	
CONTRAT	
Nature du contrat	<b>CDL, CDD ou CDI (*)</b>
Date de début du contrat	
Date de fin du CDD / CDL	
(au maximum le 29 août 2022)	
Emploi occupé par le salarié	
Salaires brut mensuel à l'embauche	
Durée hebdomadaire du contrat	<b>35 heures</b>
Classification dans la convention collective	
Niveau :	
Coefficient hiérarchique	
FORMATION	
Intitulé de la qualification préparée	<b>BTS BANQUE</b>
Code RNCP	<b>1174</b>
Dénomination	<b>FIRST AVENIR SAS</b>
N° SIRET de l'organisme de formation	<b>830 410 247 00019</b>
Numéro OF	<b>11 75 56937 75</b>
Numéro UAI	<b>0755978R</b>

(\*) Rayer les mentions inutiles : CDL - contrat à durée limitée (apprentissage)  
 CDD - contrat à durée déterminée (contrat pro.)  
 CDI - contrat à durée indéterminée

Fait à

Le

Pour l'entreprise :  
 (nom prénom, qualité et signature)